

Notes de séance

Séance entre membres du Comité et de la direction de la CPCL et une délégation de CPCL DIVEST et de l'Alliance climatique Suisse

6 mai à 9h30, Service des Finances, Chauderon 9, Lausanne

Participant.e.s:

M. Claude Simarro – Président du Comité, représentant des assurés
Mme Florence Germond – Vice-présidente du Comité, représentante des employeurs
M. Yann Marcelli – Membre du Comité et Président de la Commission de placements, représentant des assurés
M. Gérald Hirsig, Membre du Comité, représentant des employeurs
M. Jean-Pierre Steiner – Directeur adjoint
M. Giorgio Anastopoulos – Assuré
Mme Eva Affolter-Svenonius – Assurée
M. Christian Lüthi – Alliance climatique, directeur

Excusés :

M. Sandro Leuenberger, Alliance climatique, Projets, expert Caisses de pension
M. Philippe Tâche, Membre du Comité, représentant des assurés

Préambule

Le Comité de la CPCL, organe suprême de la CPCL, est composé paritairement de 10 membres dont 4 participent à cette séance. Le Comité est en train de revoir sa politique d'investissement responsable et cette rencontre doit être vue comme une ouverture à un dialogue constructif sur ce thème.

- Le Comité de la CPCL cherche un dialogue constructif. La lettre des 16 assurés a été reçue. La Caisse partage les constats de CPCL DIVEST. En même temps il ne faut pas que la Caisse oublie ses responsabilités fiduciaires envers les assuré.e.s. Et la Caisse veut surtout éviter le greenwashing. La Caisse est passée récemment à une gestion indicielle pour les actions et les obligations, et ne veut pas retomber dans les travers de la gestion active par le biais de la considération des risques climatiques. La gestion active coûte cher et ne garantit pas de meilleurs rendements, c'est d'ailleurs souvent le contraire. Les coûts des fonds indiciels sont très bas. Les fonds actifs sont au moins 10 fois plus chers. La CPCL n'est pas du tout prête à payer davantage pour une gestion active.
- Dans le cadre de la révision de sa politique d'investissement responsable, la Caisse collabore avec la société Ethos, qui a notamment réalisé un audit ESG du portefeuille de la CPCL. Par ailleurs, la CPCL s'est déjà séparée de catégories de placements non durables, matières premières et hedge funds.
- La Caisse envisage de mesurer et communiquer régulièrement sur son empreinte climatique. Pour le moment, il manque encore des standards de présentation communs pour la communication de l'empreinte climatique par les caisses. En outre, la CPCL travaille depuis plusieurs années sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de son parc immobilier, et certains résultats très positifs sont déjà enregistrés.

- L'Alliance climatique soutient les efforts de la CPCL basées sur une vue holistique des questions ESG. Elle comprend les aspects climatiques comme une partie (importante) des solutions ESG.
- Afin de trouver des solutions pour décarboniser le portefeuille, l'Alliance climatique propose d'entrer en dialogue avec d'autres caisses cantonales et communales de taille similaire. Elle nomme comme exemple à suivre la Caisse du Canton de Lucerne LUPK, dont le portefeuille actions et obligations est déjà -30% de CO2 par référence aux benchmarks du marché, et la Caisse de la Ville de Zurich PKZH qui a publié une stratégie climatique ancrée sur son plan de décarbonisation du portefeuille actions -50% de CO2 d'ici 2024. Bien que ces modèles se fondent sur une gestion active, il n'est pas exclu que des solutions nouvelles puissent être trouvées ou développées.
- L'Alliance climatique propose aussi de se regrouper avec d'autres caisses similaires pour avoir une position plus forte sur le marché, en demandant des produits (fonds, produits indicels) du type ESG et "low carbon" moins chers.

Les 4 représentants du Comité proposent que l'Alliance climatique rencontre le consultant de CPCL, MBS Capital.

Sur proposition des 4 représentants du Comité, les prochaines échéances peuvent être résumées ainsi :

1. Séance MBS Capital, direction de la CPCL, Alliance Climatique
2. Séance technique avec des membres de la commission des placements et des représentants de la direction et de l'Alliance Climatique
3. Échange dans la commission de placements et des représentants de la direction (sans Alliance Climatique)

Christian Lüthi, Sandro Leuenberger, Alliance climatique suisse, 14 juin 2019

Ces notes de séance ont été lues par les 4 membres du Comité qui ont participé à cette réunion et sont conformes aux propos qui ont été échangés.